



Rapport d'activités du Pays de Beauce



SYNDICAT DU PAYS DE BEAUCE

4 rue Texier Gallas
28150 VOVES

Tél. 02 37 99 03 11 – Fax 02 37 99 20 63 – pays.de.beauce@wanadoo.fr
www.paysdebeauce.com



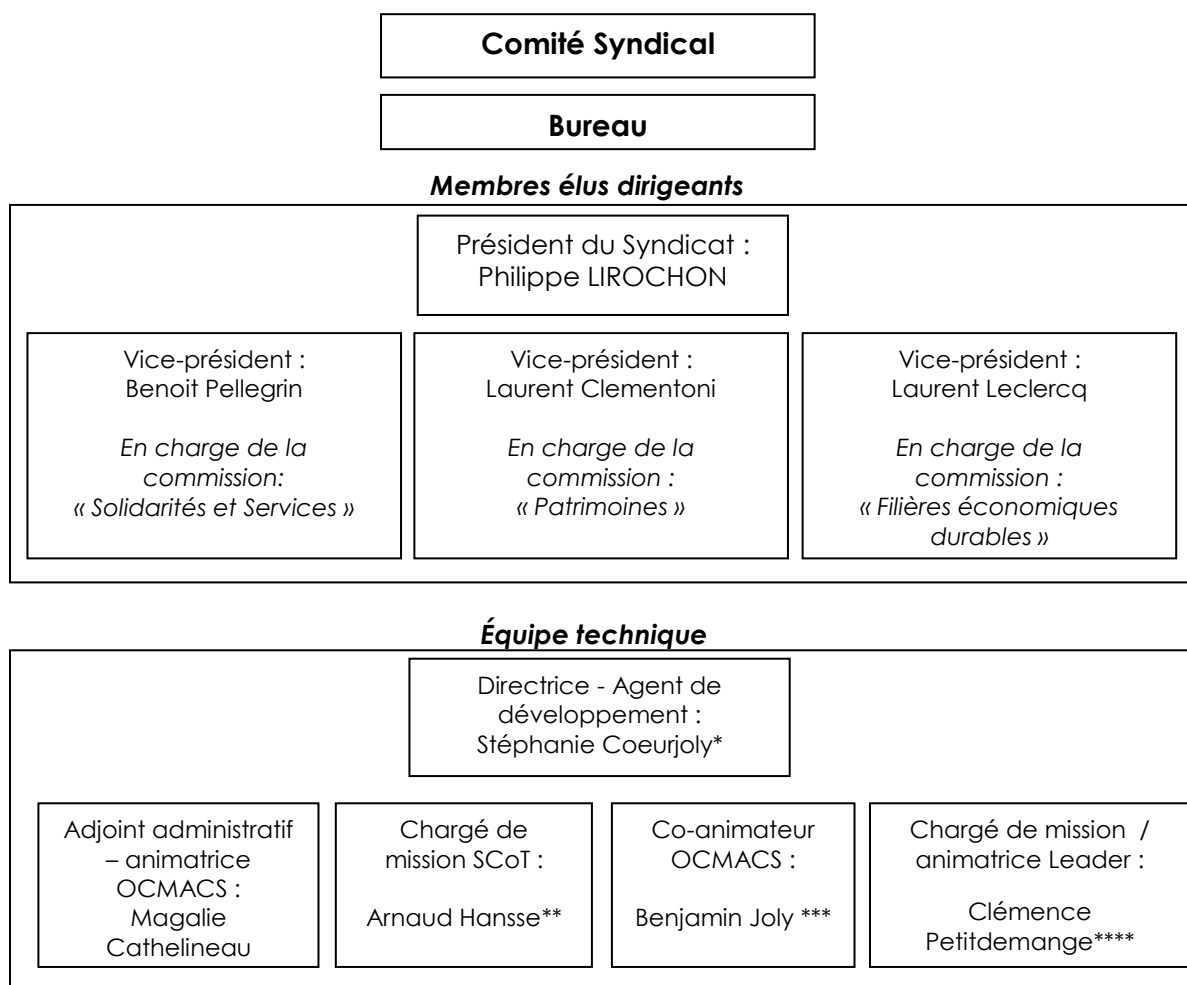
Introduction / mot du Président :

L'année 2014 a été principalement marquée par l'engagement des élus du Pays de Beauce dans la démarche de SCOT. Dès janvier 2014, la délibération d'objectifs a été votée par le Comité Syndical et la démarche engagée, avec notamment le recrutement d'un chargé de mission et le lancement du marché d'étude pour élaborer le SCOT. Il s'agit là d'une étape importante de la vie de notre Syndicat mais aussi pour l'avenir du territoire du Pays de Beauce.

2014 marque aussi l'achèvement de notre Contrat de Pays avec le Conseil régional du Centre, au terme de 5 années de mise en œuvre. Le nouveau contrat en préparation – le Contrat Régional de Solidarité Territoriale - devrait être opérationnel pour mi 2015. Plus que jamais, l'accompagnement financier de la Région Centre et du Conseil Général (au travers des CDDI), apparaît comme une opportunité pour développer les services, l'économie et l'emploi, le logement... préserver la Biodiversité et améliorer le cadre de vie dans nos villages.

Enfin, les élus du Pays ont souhaité mettre des moyens supplémentaires pour accompagner les artisans et commerçants qui ont des projets, en recrutant pour 6 mois un co-animateur OCMACS. Sa principale mission est de contacter les chefs d'entreprises du territoire, pour leur proposer l'aide de l'OCMACS, pour laquelle il nous reste des crédits disponibles jusqu'en août 2015. Après 1 mois de relance, le travail porte déjà ses fruits puisque 7 projets potentiels ont été détectés.

Rappel de l'organigramme fonctionnel du Syndicat du Pays de Beauce (suite aux élections de mars 2014) :



* remplacée par Camille Leperlier du 01/01/2014 au 01/06/2015 (congé maternité)

**à compter du 16 juin 2014.

*** à compter du 1^{er} décembre 2014 et pour un CDD de 6 mois.

**** remplacée par Catherine Grillot durant son congé maternité

Aménagement du Territoire

1 – Schéma de Cohérence Territoriale

20 décembre 2013 : arrêté préfectoral portant publication du périmètre du SCOT du Pays de Beauce

19 février 2014 : délibération du Comité Syndical pour définir les objectifs du SCOT et les modalités de la concertation.

16 juin 2014 : recrutement du chargé de mission SCOT

Octobre 2014 : recrutement d'une AMO juridique pour accompagner le Pays dans l'élaboration du marché d'étude SCOT

De juin à novembre 2014 : élaboration et finalisation du cahier des charges et des documents de la consultation

14 novembre 2014 : lancement de la consultation

05 janvier 2015 : réception des offres

Depuis octobre 2014, le chargé de mission SCOT va à la rencontre de tous les élus du territoire, commune par commune, pour leur présenter la démarche SCOT et répondre à leurs interrogations. A la fin 2014, une soixantaine de communes ont déjà été rencontrées.

Une convention de partenariat a été signée entre le Pays de Beauce et le CAUE d'Eure et Loir, pour nous accompagner durant toute la procédure d'élaboration du SCOT sur le volet concertation et sensibilisation des élus.

Le chargé de mission SCOT participe également aux réunions concernant les autres SCOT alentours : Pays Loire Beauce et SCOT de l'agglomération Chartraine.

Personne référente : Arnaud HANSSE

Développement économique

1 – Les actions collectives OCMACS

1) Valorisation des tournées alimentaires

Suite à l'étude réalisée en 2011 par la Chambre de Métiers et d'Artisanat d'Eure et Loir auprès de tous les artisans-commerçants du Pays de Beauce qui réalisent des tournées alimentaires, les outils de communication ont été lancés en avril 2014 :

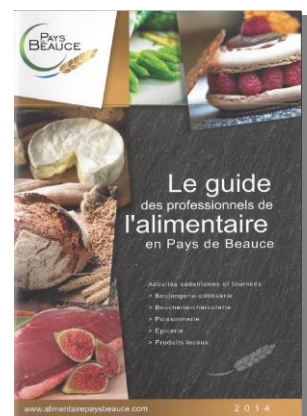
- **Un site Internet** : www.alimentairepaysdebeauce.com, qui présente à la fois les artisans de l'alimentaire (sédentaires et non sédentaires), les producteurs locaux et les marchés hebdomadaires (double entrée). L'accent a été mis sur les professionnels réalisant des tournées.

- **Un guide papier** : il présente à la fois les artisans de l'alimentaire (sédentaires et non sédentaires), les producteurs locaux et les marchés hebdomadaires. Sa diffusion est limitée vers certains publics : nouveaux arrivants et personnes âgées n'ayant pas forcément accès à Internet.

Consultation en ligne :

<http://www.alimentairepaysbeauce.com/FlipBook.html>

- **L'affichage dans chaque commune** : une affiche type reprenant le visuel de l'action et une affiche personnalisée pour chaque commune reprenant la liste des professionnels réalisant des tournées dans la commune avec les jours et horaires de passage.



L'action collective « **Aménagement durable du point de vente** » a été modifiée. En effet, telle qu'elle avait envisagée l'action ne répondait visiblement pas aux attentes des commerçants, puisqu'aucune demande n'a été enregistrée. En revanche, une forte demande s'est fait ressentir sur la Communauté de communes de la Beauce de Janville avec la mise en place d'une opération groupée de réalisation de pré-diagnostics accessibilité dans les commerces. L'Etat a donc accepté de faire évoluer l'action collective de manière à pouvoir financer ces pré-diagnostics. Les 3 autres communautés de Communes ont été informées de cette évolution dans l'hypothèse où elle voudrait en faire bénéficier leurs commerçants, mais aucune d'entre elle ne s'est manifestée.

Enfin, l'action collective « **Café de Pays** » a tardé à se concrétiser et finalement elle ne pourra pas se faire car l'organisme qui gérait la marque « Café de Pays » (l'INTERPATT) a été dissout mi 2014. Nous ne savons pas ce qui va advenir de cette marque Café de Pays.

Personnes référentes : Stéphanie COEURJOLY et Magalie CATHELINEAU

2 – Les aides directes OCMACS

En 2014, 4 dossiers ont bénéficié d'une subvention dans le cadre des aides directes de l'OCMACS :

Le Chat Botté	Auneau	Magasin de chaussures	Réfection de la devanture commerciale	Fonds CG28	3 205 €
EVE PRESS	Toury	Pressing	Acquisition d'une machine à sec par aqua nettoyage	Fonds CG28	5 800 €
Jean-Michel VANNEAU	Janville	Boucherie Charcuterie	Reprise d'entreprise	Fonds Région	12 600 €
Stéphane LEDON	Toury	Boucherie Charcuterie	Reprise d'entreprise	Fonds Région	15 000 €

Après demande auprès de l'Etat, l'OCMACS a été prolongée d'un an, soit jusqu'au 17 août 2015, pour consommer les 134 700 € encore disponibles (76 700 € sur fonds Etat et 58 000 € sur les fonds CG28). Etant donné que les Fonds Région ne sont plus disponibles (47 120 €) suite à la clôture du Contrat de Pays au 31/12/2014.

C'est pourquoi, depuis le 1^{er} décembre 2014, un co-animateur OCMACS a été recruté pour une durée déterminée de 6 mois – M. Benjamin Joly – afin de relancer tous les artisans et commerçants du territoire pour faire émerger des projets. Les communes, les UCIA, les banques et les centres de gestion ont également été contactés afin de présenter le dispositif OCMACS.

Personne référente : Magalie CATHELINEAU et Benjamin JOLY

Développement Durable

1 – Appel à projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte »

Le Pays de Beauce a répondu à l'appel à projet lancé par le Ministère de l'Ecologie et du Logement le 1^{er} décembre 2014. L'objectif de cet appel à projet est de **valoriser et d'encourager les initiatives territoriales de progrès environnemental et énergétique**, par la stimulation de projets, et par le développement économique favorisant une croissance durable

et des emplois pérennes sur des filières d'avenir. Les projets recensés répondent à des enjeux en matière de :

- Bâti
- Mobilité
- Stratégies énergétiques
- Espaces publics et environnement
- Economie circulaire

La réponse devrait être connue mi-janvier 2015.

Personnes référentes : Stéphanie COEURJOLY

2 – Plan d'actions Mares 28

Le Syndicat du Pays de Beauce est partenaire du Conseil Général d'Eure et Loir et du Conservatoire d'Espaces Naturel de la Région Centre pour la mise en œuvre du Plan d'actions Mares sur son territoire.

En 2014, 4 communes ont été accompagnées soit **7 mares** réhabilitées :

- Beauvilliers (3 mares - travaux achevés)
- Garancières en Beauce (1 mare - travaux en cours)
- Umpeau (2 mares – travaux programmés)
- Theuville (1 mare – travaux programmés)

Cette action rencontre un vif succès grâce aux conseils pertinents apportés par le Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre et grâce à la mobilisation des financeurs : la Région Centre (via le Contrat régional du Pays de Beauce) et le Conseil Général d'Eure et Loir mais aussi l'Europe (via le programme LEADER du Gal Beauce Dunois).

Personne référente : Stéphanie COEURJOLY

3 – Trame Verte et Bleue

L'année 2014 a été marquée par le travail sur la Trame Verte et Bleue. Le cabinet MTDA a été missionné pour réaliser ce travail sur les territoires du Pays Dunois et du Pays de Beauce (en groupement de commande).

La mission s'est achevée le 31 décembre 2014.

Le Pays dispose désormais d'une cartographie au 1/25 000ème faisant apparaître les Corridor écologiques et les Réservoirs de Biodiversité. Cette cartographie devra être déclinée dans le cadre du SCOT en cours d'élaboration mais aussi localement dans le cadre des PLU.

La cartographie est assortie d'un programme d'action opérationnel qui se décline en 4 axes de travail et 12 actions :

- Axe 1 : Prise en compte de la TVB (biodiversité) dans les projets de territoire des communes
- Axe 2 : Développement d'actions de communication, de sensibilisation et de formation à destination du grand public, des scolaires et des gestionnaires de l'espace
- Axe 3 : Amélioration des connaissances et de l'accès aux données
- Axe 4 : Préservation et restauration des milieux identitaires du territoire et de la biodiversité qui y est associée

Personnes référentes : Stéphanie COEURJOLY et Arnaud HANSSE

Contractualisation

1 Contrat régional de Pays et ID en Campagne

L'année 2014 a été consacrée en grande partie à la finalisation des derniers dossiers à instruire dans le cadre du Contrat du Pays de Beauce qui est arrivé à échéance le 31 décembre 2014.

Le dernier trimestre a été consacré à l'évaluation et à la préparation du prochain contrat (CRST) avec l'organisation du Comité annuel de Suivi et des 3 commissions de travail pour préparer le prochain contrat.

Par ailleurs, l'Agent de développement et les élus ont participé aux réunions de concertation organisées par la Région Centre sur les bassins de vie de Chartres, Orléans et Pithiviers dans le cadre de la démarche Ambitions 2020.

L'Agent de développement a consacré beaucoup de temps à animer le dispositif **ID en Campagne** avec notamment l'accompagnement du projet « Le jardin des liens » porté par l'Association SOLIBIO en partenariat avec la Fabrique du Lieu, les PEP28 et Hommes et Territoires. Mais aussi l'animation d'un groupe de travail pour faire émerger des actions autour de la parentalité. Ce groupe de travail doit encore se réunir en 2015 pour travailler sur des propositions concrètes d'actions qui seront présentées dans le futur CRST.

Une relance a également été effectuée auprès des bailleurs sociaux qui n'avaient pas fait remonter leurs projets dans le cadre de l'enveloppe additionnelle « Logements sociaux ».

Personne référente : Stéphanie COEURJOLY

2 Contrat Départemental de Développement Intercommunal

Le Pays de Beauce a été sollicité par le Conseil Général pour proposer des ajustements à mi-parcours du CDDI signé avec les Communautés de Communes. Les arbitrages définitifs devraient être connus dans le courant du 1^{er} trimestre 2015.

Personne référente : Stéphanie COEURJOLY

3 Programme européen LEADER

Le programme européen LEADER, porté conjointement par le Pays Dunois et le Pays de Beauce s'achèvera le 31 décembre 2015. Une nouvelle candidature est en préparation, elle devra être déposée avant le 15 avril 2015.

En 2014, 15 dossiers ont été programmés, soit 372 669.03 € de FEADER attribués dont 11 dossiers qui interviennent directement sur le territoire du Pays de Beauce pour 257 480.68 € de FEADER.

Depuis le début du programme, ce sont 125 dossiers programmés pour 1 522 018.12 € de FEADER attribués dont 75 dossiers qui interviennent directement sur le territoire du pays de Beauce pour 979 958.54 € de FEADER.

Personne référente : Clémence PETITDEMANGE

Animation du Territoire / Tourisme - Culture

1- Savoir-Faire et Arts aux Jardins

Le festival Euro Land Art a été organisé en 2014 en Beauce dans un format totalement remanié.

- **Un seul week-end** : 13 et 14 septembre 2014 de 10h à 18h
- **Un seul site** : le Château de Cambray (Orangerie, Grands Communs et les extérieurs du château).
- **Un nouveau nom** : « Savoir-faire et Arts aux Jardins », plus parlant que Euro Land Art



- **Un nouveau concept** articulé autour de 5 pôles thématiques mettant en avant les savoir-faire et les dynamiques de nos territoires :
 - **1 pôle artistique** : Euro Land Art sur le thème « Cultures et Jardins » avec la participation de 4 artistes professionnels Français et allemands et des écoles, collèges et lycées des 2 Pays.
 - **1 pôle Agriculture et Innovation** pour montrer les dynamiques locales en matière d'alimentation, de santé, d'énergie... (avec Agrodynamique et les Jeunes Agricultures notamment)
 - **1 pôle Richesses du territoire** (produits du terroir, artisanat d'Art et Tourisme)
 - **1 pôle Place aux enfants** : activités ludiques et ateliers pédagogiques sur tous les pôles pour les enfants
 - **1 pôle Musique aux Jardins** : animations musicales (Jazz manouche et Flamenco) tout au long du WE.

La manifestation était co-organisée par le Pays Dunois et le Pays de Beauce avec comme chef de file administratif et financier le Pays Dunois. Le principal financeur est l'Union Européenne via le programme Leader et le volet coopération Euro Land Art (avec les Pays Bas et l'Allemagne).

Le bilan de la manifestation est très positif :

- Près de 1800 visiteurs comptabilisés sur les 2 journées
- Beaucoup de familles avec enfants ont participé aux activités proposées par les exposants (JA, SOLIBIO, jeu de piste...)
- Exposants satisfaits d'avoir pu nouer de nouveaux contacts
- cette nouvelle formule correspondait plus aux attentes des élus et des partenaires de faire connaître les atouts des Pays de Beauce et Dunois.
- meilleure compréhension de la part du public : les œuvres d'art étaient plus accessibles.

Personnes référentes : Stéphanie COEURJOLY et Clémence PETITDEMANGE avec l'aide des équipes des 2 Pays.

2- 10^{ème} anniversaire du Prix du Manuscrit de la Beauce et du Dunois

Le Pays de Beauce et le Pays Dunois ont organisés le 16 novembre 2014 le 10^{ème} anniversaire du Prix du Manuscrit de la Beauce et du Dunois dans le cadre d'un salon littéraire organisé à la médiathèque de Janville.

Sur le thème « Terroir, Mémoire d'avenir », cette manifestation a permis de valoriser les travaux effectués sur la mémoire collective des deux territoires : Beauce et Dunois, puisque les lauréats des éditions précédentes étaient présents et ont pu présenter leurs ouvrages au public.

L'invité d'honneur était Alain Baraton, jardinier en chef du grand parc de Versailles, qui a participé aux 2 tables rondes et dédié ses livres.

Personnes référentes : Stéphanie COEURJOLY et Clémence PETITDEMANGE

3- La Route du Blé en Beauce

De nouveaux supports de communication ont été développés en 2014 : refonte de la carte touristique pour la rendre plus lisible et attractive pour les touristes et refonte complète du programme des animations.

Plusieurs actions ont été engagées par le Chef de projet parmi lesquelles :

- création et mise en ligne d'un guide des artisans d'Art sur la Route du Blé en Beauce
- développement d'un réseau de fermes ouvertes sur la Route du Blé en Beauce avec structuration d'une véritable offre de visite avec les agriculteurs intéressés. Cette opération sera mise en place pour la saison 2015.

Personnes référentes : Stéphanie COEURJOLY et Cécile VATI, Chef de Projet route du Blé en Beauce

Accompagnement des porteurs de projets

Le Pays de Beauce accompagne tout au long de l'année les porteurs de projets dans le cadre des différentes procédures contractuelles qu'il gère ou coordonne : Contrat Régional de Pays, CDDI, LEADER.

Le Pays de Beauce est notamment très présent aux côtés des petites communes qui ont des services administratifs limités, pour les aider à élaborer leurs projets d'aménagement, à constituer les dossiers de demande de subvention....

Personne référente : Stéphanie COEURJOLY

Communication



6^{ème} édition du Journal du Pays de Beauce, diffusé dans toutes les boîtes à lettres du Pays.

Personnes référentes : Équipe du Pays

Animation du Conseil de Développement

Le Conseil de Développement est en cours de renouvellement. Il ne s'est donc pas réuni en 2014. Il sera mobilisé dès début 2015 pour donner son avis sur le prochain Contrat de Pays et sera associé à l'élaboration du SCOT.

Personne référente : Stéphanie COEURJOLY